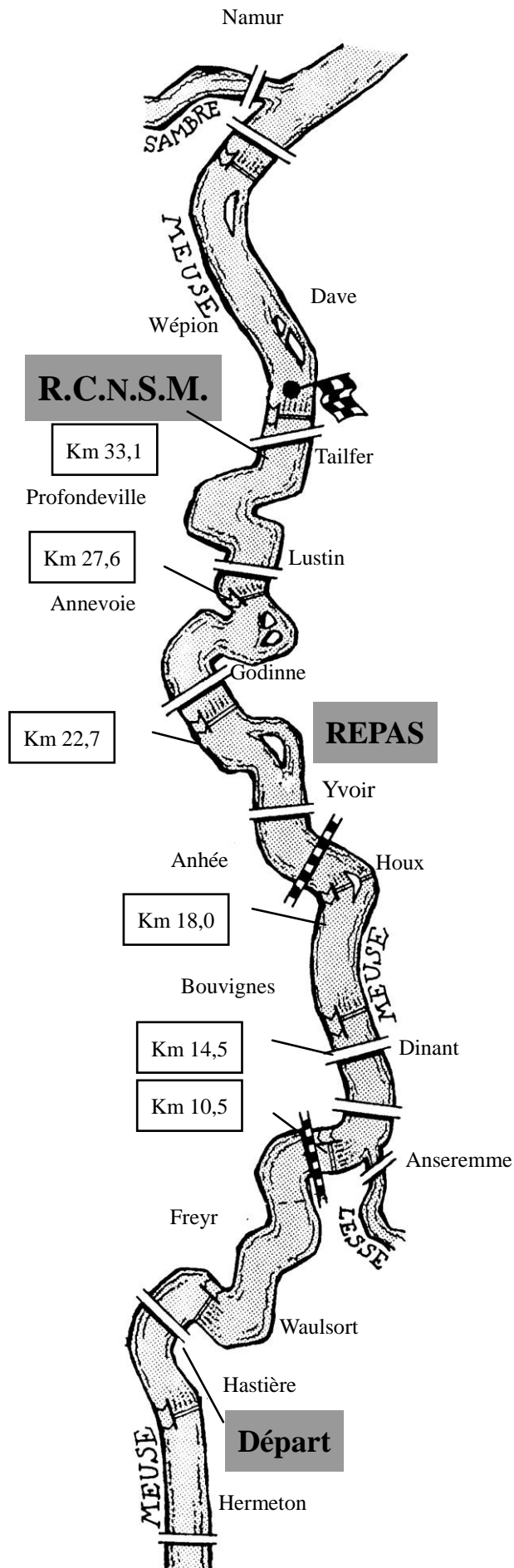




DIMANCHE 19 AOUT 2018

34ème Descente de la Haute Meuse



Le Royal Club Nautique Sambre et Meuse organise, pour la 34ème fois, **le dimanche 19 août 2018**, la descente de la Haute Meuse « Félicien Rops ».

Cette randonnée sur la Haute Meuse, longue de 33,8 km suit les traces de Félicien Rops, le fondateur du club qui prétendait, en 1862, que « *l'aviron était le moyen le plus rapide pour relier Dinant à Namur* ». Il n'y avait évidemment ni grand-route ni écluse à cette époque...

Le départ aura lieu au pont d'Hastière à **9 heures précises** (montage des bateaux à partir de 8 heures, embarquement à partir de 8 heures 30). Il est conseillé de décharger les bateaux au point d'embarquement la veille du départ.

Un bus prendra en charge tous les rameurs depuis le club de Wépion, lieu d'arrivée, précisément à 7h 30' du matin.

Après 3,5 km, les rameurs passeront l'écluse de Waulsort. Le passage entre les rochers et le château de Freyr (km 7,5) est des plus fascinants. C'est sans doute depuis un bateau sur la Meuse que la vue est la plus impressionnante.

Après l'écluse d'Anseremme (km 10,5), ils traverseront Dinant. Deux nouvelles écluses, à Bouvignes (km 14,5) et Houx (km 18), et ils feront un arrêt reposant à Anhée ou aux alentours (km 21,2). Notre équipe de cuisiniers les y attendra. Au menu, apéritif, entrée, barbecue, boissons (vin, bière et autres à prix démocratiques).

Après le départ de l'après-midi, les rameurs passeront rapidement l'écluse d'Yvoir (km 22,7). Deux longs biefs les mèneront ensuite aux écluses de Rivière (km 27,6) puis Tailfer (km 33,1).

Aux environs de 18 heures, ils atteindront les installations du R.C.N.S.M. à Wépion où ils pourront disposer des installations douches et sanitaires.



Quelques renseignements utiles

Nombre de participants

Le nombre de bateaux participants est limité à 35.

Le nombre de participants au repas de midi organisé par nos soins est limité à 175.

Sécurité

Seuls les bateaux de type double-sculls, canoës, yoles, yolettes ou équipes (4) seront admis.

Chaque bateau doit être muni d'une écope et d'une pagaie de manœuvre avec gaffe.

Le parcours comprend sept écluses et bien que l'éclusage se fasse sans remous, il est indispensable de vous conformer aux consignes du directeur de la descente.

Possibilité de logement

Des hôtels peuvent vous accueillir à Namur, Dinant, Hastière et Givet.

Compte tenu de la saison touristique, les gérants des hôtels insistent pour que les réservations se fassent au plus tôt.

Nous n'effectuons pas les réservations et vous conseillons de réserver sans tarder

Inscriptions

Sur le formulaire en annexe, à renvoyer au plus tard le **08 août 2018** par e-mail à randoaviron@rcnsm-aviron.be

Participation aux frais :

- 1 - descente : 20,00 €
- 2 - repas de midi : 25,00 € (eau gratuite à volonté, autres boissons payantes)
- combiné 1+2 : 42,00 €
- location de siège : 10 €

Paiement

En espèces avant l'embarquement (pas de chèques SVP) ou, de préférence versement bancaire préalable (voir formulaire joint).

Accompagnants

L'ancien chemin de halage a été transformé en chemins cyclables sur une majeure partie du trajet. Il est donc possible de suivre la randonnée à bicyclette (avec la possibilité d'alterner le bateau et le vélo).

Les accompagnants doivent, eux aussi, s'inscrire au repas de midi **avant le 08 août 2018** sur le formulaire joint, s'ils veulent manger ! Merci de préciser si vous avez des souhaits diététiques particuliers.

Renseignements

Louis Lambert +32(0)476 30 22 41 - randoaviron@rcnsm-aviron.be

